

CLAIX

Partir à la recherche de ses ancêtres

Savez-vous qu'il est possible de remonter jusqu'au Moyen Âge ? Dans ce cas, comme l'a souligné Bruno Gerelli, qui a tenu vendredi soir à la MJC une conférence sur la généalogie, il faut s'armer de patience, enquêter et faire preuve de perspicacité. Mais c'est possible, tout est affaire de simple curiosité face à la recherche de son identité. Pour Bruno Gerelli, Clairois d'origine italienne, la généalogie est une véritable passion depuis 10 ans, qui l'a conduit à retrouver des membres inconnus de sa famille. Fort de son expérience dans ce domaine il a donc, au cours de son exposé, expliqué à l'assistance les différentes étapes de la procédure. « Soit on

travaille à l'ancienne avec un papier et un crayon, soit on utilise un ordinateur et Internet ». Cette dernière solution est bien-sûr privilégiée et certainement plus adaptée quand on sait qu'un homme ou une femme de trente ans compte 256 ancêtres adultes à l'époque de la Révolution et 4000 si on remonte au début du règne de Louis XIII !

Les différentes sources

Après avoir choisi un logiciel de généalogie adapté, il faut tenter déjà d'atteindre le cap des 75 premières années. Et pour ce faire, ne pas hésiter à consulter les registres paroissiaux, les tables décennales, les archives notariales, diocésaines, nationales ou judiciaires. « Il arrive

toujours un moment où on est bloqué, a relevé Bruno Gerelli. Il ne faut pas hésiter alors à changer de source et demander de l'aide aux associations de généalogistes qui connaissent l'origine de la plupart des familles ». À l'occasion de cette recherche, les surprises peuvent être nombreuses et mettre à jour, peut-être, des secrets de famille ou des transmissions comportementales qui permettront aux analysants de mieux comprendre certains de leurs agissements propres ! La découverte devra se faire tout de même sans étonnement car, comme l'a dit La Bruyère "Tout homme descend à la fois d'un roi et d'un pendu !".

Martine BRUN



Bruno Gerelli, généalogiste, a été accueilli à la MJC par Colette Landru, membre de la commission culturelle.